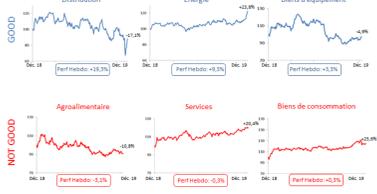


Le Zapping des Smalls

- Cette semaine le CAC small (+2,0%) fait à nouveau jeu égal avec le CAC 40 (+2,1%), 129 valeurs sont en hausse (sur 185)
- **SMCP** Groupe **LDLC** et la biotech **Abvax** portent le CAC small
- **Paragon ID** est la pépite de la semaine...
- ... et c'est aussi notre vidéo de la semaine

Inscrivez un ami à la newsletter

Le tableau de bord des secteurs



Cette semaine les secteurs **distribution** (+19,3%), **énergie** (+9,3%) et **biens d'équipement** (+3,3%) ont surperformé le CAC small (+2,0%). On observe le retracement du cours pour **SMCP** (+30,0%) suite à son profit warning de la semaine dernière (-29%). **Jacquet Metal Service** (+6,5%) poursuit sa tendance haussière. Du côté de l'énergie, **Neoen** (+13,4%) grimpe de manière très significative depuis une semaine tout comme **Albioma** (+5,6%) qui poursuit sur sa bonne dynamique. Pour finir, **Manitou BF** (+7,6 %) fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part des investisseurs sur les marchés.

A contrario ce sont les secteurs **agroalimentaire** (-3,1%), **services** (-0,3%) et **biens de consommation** (+0,3%) qui sous performe le CAC small (0%) cette semaine. **Vilmorin & Cie** (-3,5%) poursuit sa tendance baissière tout comme **Bonduelle** (-3,3%) depuis plusieurs semaines. **ID logistics** (-4,7%) subit une prise de bénéfices depuis l'annonce du rachat d'actifs de Jagged Peak, acteur de logistique spécialisé dans le e-commerce qui enregistre des pertes pour un CA de 70 M€. Enfin, **Robertet** (-3,5%) accuse le coup des tensions entre la famille Maubert, actionnaire majoritaire qui souhaite conserver l'indépendance du groupe, et **Firmenich**, concurrent et nouvel entrant au capital depuis octobre.

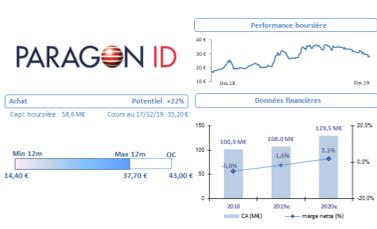
TOP

Après une dégringolade boursière suite à l'annonce de son profit warning menant à un plus bas historique, **SMCP** reprend des couleurs cette semaine et prend la tête de notre top (+30,0%). S'en suit **Groupe LDLC** qui gagne +26,6% cette semaine suite à l'annonce de résultats semestriels en forte amélioration. Enfin, **Abvax** (+15,9%) complète le podium toujours porté par la tendance haussière entamée fin novembre.

FLOP

Pénalisée par l'échec de la phase 2 de ses essais et l'arrêt du développement de son traitement, la biotech **Transgene** dégringole en bourse cette semaine avec une baisse de -15,1%. Elle est suivie d'**Abéo**, (-13,5%) impactée par des résultats semestriels décevants. Pour finir, l'équipementier **Lsi** complète notre flop avec une chute de -7,0% en lien avec la décision de Boeing de suspendre de la production de son 737 Max.

La pépite de la semaine



- Paragon ID est le leader européen des cartes et étiquettes RFID pour la sécurisation des accès et la traçabilité des objets.
- Il entend devenir le numéro 1 dans le monde des solutions d'accès aux transports publics et bénéficier du transfert des populations vers les villes (70% des personnes habiteront en zone urbaine en 2050 vs 55% aujourd'hui).
- Paragon ID génère ~60% de son CA sur cette branche, distribue 150 millions de supports sans contact (cartes & tickets) et dispose d'un portefeuille de 200 clients dont les villes de Paris, Londres, New York ou Singapour.
- Paragon adresse également le marché de la protection des marques via la fourniture d'étiquettes RFID (27% du CA). Paragon aide à lutter contre la contrefaçon ou à favoriser la traçabilité des produits (contrat Air France).
- Positionné sur le marché des cartes d'identité et des passeports (12% du CA), Paragon ID fournit des inlays et des couvertures électroniques. Il fournit notamment les passeports français et américains.
- Paragon ID se tourne également vers le marché du paiement sans contact attendu en croissance de 24% d'ici 2022. Il propose des inlays aux fabricants de cartes de paiement. Son poids dans le chiffre d'affaires devrait passer de 2% en 18/19 à plus de 25% d'ici 2 ans. A ce titre, Paragon ID a procédé à l'acquisition de Thames en novembre 2019 (17 M€ de CA).
- Paragon ID bénéficie d'une forte visibilité sur son CA avec des contrats compris entre 3/8 ans.
- Elle sort d'une période de réorganisation opérationnelle (intégration de Ask acquis en 2017) qui a généré beaucoup d'exceptionnels ayant caché la progression continue de l'EBE et la génération de cash
- Elle est adossé à un grand groupe familial irlandais, Paragon, qui lui a permis de financer son développement jusqu'à aujourd'hui en portant 70% de sa dette.
- Pour finir, Paragon ID va continuer à procéder à des acquisitions pour soutenir sa croissance. Après avoir affiché un doublement du ROC en 18/19, Paragon entend relâter et devrait afficher 5,0 M€ de ROC en 19/20.

La semaine des smalls



Cette semaine, le CAC small (+2,0%) fait encore une fois jeu égal avec le CAC 40 (+2,1%), un rattrapage après une semaine dans le rouge. Sur les 185 valeurs qui composent le CAC small, 129 sont ressorties en hausse. Depuis le début de l'année, le CAC 40 (+26,2%) continue de largement surperformer le CAC small (+12,7%).

Du côté des opérations ?

Media 6 - Acquisition : Media 6 annonce l'acquisition de la société canadienne Interior Manufacturing Group (IMG), spécialisée dans l'agencement de points de vente de luxe en Amérique du Nord, employant 200 salariés et réalisant un CA de 29 M€. La transaction sera financée par un emprunt dédié et par fonds propres. Avec cette opération, Media 6 renforce sa position dans le segment du luxe et accède au marché nord-américain pour ainsi proposer un accompagnement géographique à ses clients.

Et du côté des publications ?

Groupe Partouche - CA T4 (+47,3% YTD) : Le groupe publie un CA T4 de 106,7 M€ (+7,1%) porté par le segment des Casinos en hausse à 95,6 M€ (+6,2%) et la stabilité du secteur des hôtels à 2,7 M€. Par ailleurs, le Produit Brut des Jeux (PBJ) atteint 178,7 M€ (+7,4%) tandis que le Produit Net des Jeux (PNJ) progresse de 7,3 % à 81,2 M€. **Le titre gagne 1,06% le jour J.**

Groupe Capell - Résultat S1 (+3,9% YTD) : Pénalisé par une saisonnalité importante et par ses investissements, le groupe réalise un ROC de 7,3 M€ (+12,3%) et une marge opérationnelle de 8,7% (+0,8 pt). Le résultat net part du groupe recule à 1,1 M€ (vs 2,8 M€ au S1 2018) à cause d'un résultat financier de -6,5 M€ suite à l'application de la norme IAS 23 et IFRS 16. **De ce fait, le titre recule de 4,8% le jour J.**

Abéo - Résultat S1 (-45,8% YTD) : Le marché accueille difficilement la publication du S1 2019 d'Abéo avec la chute du titre de 10,5% le jour J. Malgré un CA S1 de 121,9 M€ (+10,8%), le groupe affiche avec un ROC à 4,8 M€ (-36%) entraînant une MOC de 3,9% (-2,9 pts). Par ailleurs, la dette nette du groupe de 117 M€ (80,2 M€ mars 2019) vient impacter le gearing de 117% (+35 pts).

Groupe LDLC - Résultats S1 (+125,8% YTD) : LDLC remporte les faveurs de la bourse avec un titre qui gagne 15,0% à l'annonce de ses résultats semestriels. Porté par des économies de coûts et une marge brute en amélioration à 19%, l'EBE grimpe à 4,7 M€ (vs une perte de 2,4 M€), le taux de marge s'établissant à 2,1% du CA. Par ailleurs, suite à des cessions d'actifs immobiliers, le gearing s'élève à 27,6% (vs 115,5% fin mars 2019). Le groupe prévoit un CA 19/20 de 500 M€ (-1%) et un EBE de 14 M€ (vs 1,8 M€).

Innelec Multimédia - Résultat S1 (+21,6% YTD) : Suite à la publication de son chiffre d'affaires S1 à 42,4 M€ en novembre dernier (+8,2%), Innelec publie un RN à -0,5 M€ (en amélioration de 0,2 M€ à données comparables, hors IFRS 16). Sur l'exercice 2019/20 en cours, Innelec entend continuer de bénéficier de la hausse des ventes de produits dérivés et des accessoires gaming et afficher un RN en hausse. L'exercice 2020/21 devrait bénéficier de la hausse des ventes de consoles et du licensing. **Le titre perd 5,3% le jour J.**

La vidéo de la semaine



Les dernières publications d'EuroLand Corporate

- [Innelec Multimedia - Une bonne trajectoire adoptée par le groupe](#)
- [Qwamifly - Un exercice porté par le rôle Media](#)

Retrouvez toutes nos analyses sur notre [site internet](#)

L'agenda des smalls

18/12/2019
GECI International - Résultat S1

20/12/2019
Atari - Résultat S1

Le Zapping des smalls vous retrouvera début janvier
Bonnes fêtes de fin d'année !

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, restructuration de capital (CBO, LBO, ...)



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif."

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de conseil ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités habituelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent être sujettes à modification par le suite sans préavis ni notification, sans restriction. N'étant pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétiques. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, lorsque ce fait doit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre dutablissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation fiscale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas été vérifié de manière indépendante, les informations fournies dans cette newsletter, à ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la précision, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter.

EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte aucune responsabilité ou ne peut être tenu responsable (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de toute quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumise à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document n'est pas communiqué aux personnes qui (i) sont des professionnels et/ou investisseurs au sens de l'article 79(3) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion Order 2005) (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (i) high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émision ou de la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux États-Unis d'Amérique, ou être diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des États-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'abstenir de le contrefaire et de ses lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2019 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list

